

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES section langues vivantes étrangères : arabe est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Iman TERY
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Vice-Présidente

Mme Frédérique GUGLIELMI FODA
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

M. Mohammed ATTAOUI
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Mme Sylvie BARKA
Professeure certifiée

Académie de NORMANDIE

M. Ghassane MAKDANI
Professeur agrégé

Académie de STRASBOURG

M. Moulay Mustapha TESRIF
Professeur agrégé

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU